

Lydia lève 40 millions d'euros. Tencent entre au capital

Lydia, spécialiste du paiement mobile, annonce avoir bouclé un nouveau tour de table de 40 millions d'euros auprès du géant chinois Tencent et de ses actionnaires historiques Open CNP par CNP Assurances, XAnge et New Alpha. Une opération qui porte à plus de 60 millions d'euros les fonds levés par la startup parisienne depuis sa création.

D'une simple application de virements bancaires entre particuliers à une plateforme rassemblant un ensemble de fonctions bancaires parmi lesquelles le paiement par QR Code, la consultation de comptes bancaires, la mise en place de paiements récurrents ou encore la création de comptes partagés... Lydia est devenue, en seulement quelques années, l'une des FinTech préférées des Français.

Lancée en 2013 par Cyril Chiche et Antoine Porte, la startup qui annonçait fièrement près de 4000 comptes particuliers et 400 comptes professionnels actifs lors de sa première année revendique à ce jour plus de 3 millions d'utilisateurs et une part de marché de plus de 25% parmi les 18-30 ans français, chez qui l'expression "*Je te fais un lydia*" (synonyme de "*je t'envoie de l'argent*") serait presque devenue commune.

Il faut dire que la jeune pousse parisienne s'est donnée les moyens de ses ambitions, en s'appuyant dès la première année sur une poignée de business angels, puis le fonds de capital-risque Xange, Duval Fintech et Belcube (en 2014, lors d'une levée de fonds de 3,6 millions d'euros puis une nouvelle de 7 millions d'euros en 2016), et enfin CNP Assurances (en 2018, lors d'un tour de table de 13 millions d'euros).

Cette fois-ci, c'est le géant chinois Tencent, leader mondial du jeu vidéo, propriétaire de l'application WeChat et investisseur assidu (le groupe a investi en 11 ans dans plus de 700 entreprises dont une centaine a dépassé le milliard de dollars de valorisation), qui s'est laissé séduire par la startup française. Celui-ci vient ainsi d'entrer au capital de Lydia dans le cadre d'une levée de fonds de 40 millions d'euros, aux côtés notamment des investisseurs historiques de l'entreprise xAnge et CNP Assurances.

Des fonds qui permettront notamment à Lydia d'accélérer le déploiement de sa plateforme dans le reste de l'Europe : *« Aujourd'hui ce sont 25% des Français âgés de 18 à 30 ans qui ont un compte Lydia. Un formidable effet de réseau que nous avons réussi à créer avec très peu de moyens. Ces nouvelles ressources et l'appui d'un actionnaire tel que Tencent vont nous permettre de gagner beaucoup de temps et d'éviter de nombreux faux pas dans cette phase d'hyper-croissance »* explique Cyril Chiche, le cofondateur et président de Lydia, dans un communiqué, avant d'ajouter *« Nous sommes désormais en bonne position pour apporter aux consommateurs une alternative crédible au modèle traditionnel de distribution des services financiers par les acteurs bancaires. Ce modèle de plate-forme est déjà bien établi dans d'autres secteurs d'activité comme les voyages, la musique, le cinéma ou le commerce. »*

Ma Danying, Investment Director de Tencent, se dit quant à elle confiante sur la capacité de Lydia *« à saisir les opportunités actuelles du marché pour devenir un leader Européen des services financiers sur mobile. »* Reconnu pour avoir créé un business modèle des plus solides et hybrides depuis son lancement en 1998, Tencent a également récemment été mis en demeure par les autorités chinoises (aux côtés de Xiaomi) pour avoir *« exigé des autorisations abusives et imposé aux utilisateurs de son service de messagerie QQ de partager leur géolocalisation »*. En espérant que le géant chinois garde ses distances avec les utilisateurs de l'application française, ce qu'assure Lydia, qui rappelle que ses investisseurs n'ont en aucun cas accès à ses données utilisateurs.

